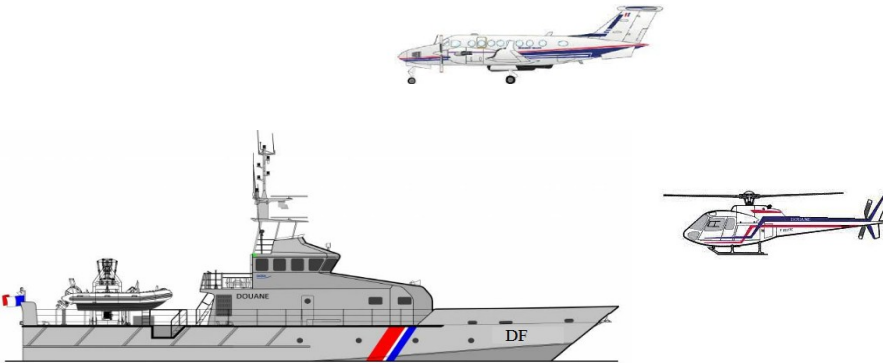


Formation Spécialisée du Conseil Social d'administration

26 Février 2025



Introduction

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, la présidente de la FS a répondu que la DNGCD ne voit pas d'inquiétude aux conclusions issues du rapport de la cour des comptes. En effet, d'après la directrice, la cour de comptes a un regard positif concernant la création de la DNGCD et de son appréhension des sujets RH (chasse aux heures) ! Elle affirme même que la DNGCD est un réel atout pour l'administration des douanes. Pour conclure, Madame Frédérique Louis affirme que le problème de la DNGCD se situe dans la performance et ses faibles résultat, constat que partage la CGT.

La CGT n'est pas dupe et a pleinement conscience que cette réponse était la meilleure échappatoire pour éviter les autres sujets :

Pour les secrétaires : **Pas de réponse, ni évocation en FS**

Pour l'augmentation des ER : **Pas de réponse, ni évocation en FS**

Pour les plongeurs : **Pas de réponse, ni évocation en FS**

Pour la TPCI : **Pas de réponse, ni évocation en FS**

Pour les règles RH et les techniques de management : **Pas de réponse, ni évocation en FS**

SST / Accident de travail registre / Fiches RPS / ISST

Registre SST

L'assemblée s'étonne du faible nombre de mention au registre SST (Santé Sécurité au Travail) depuis la dernière FS. La CGT avance deux hypothèses : la première est que les agents ne font face à aucun risque pour leur santé au travail, la seconde est que les agents s'en désintéressent de ce registre. La

première étant irréaliste, la seconde s'impose. Pour rappeler l'importance cruciale de ce registre, vous trouverez bientôt sur vos boîtes mail un rappel et un « pas à pas » pour utiliser le registre SST.

Accident de travail

- Lors de la dernière FS (octobre 2024) et dans le but de prévenir les Accidents de Travail (AT), les services de la DNGCD avaient présenté aux OS une formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique). Cette formation devait être testée sur 3 unités : BSN, BGC et PGC avant son hypothétique généralisation. Pas d'avancement significatif depuis la dernière FS sur ce sujet.
- De manière générale, la tendance du nombre d'accident de travail est en baisse mais reste élevé au vu de la spécificité du métier de marin.
- Le projet visant à limiter les accidents LDT (Liaison Domicile Travail), en permettant aux agents de dormir à bord des vedettes est resté lettre morte auprès de la DG. A la demande de la CGT, la DNGCD va relancer d'ici peu la DG.
- Deux accidents liés à l'activité hyperbare ont été recensés depuis la dernière FS. Le premier a eu lieu au moment de remonter des blocs de plongée sur l'annexe et le second lors du remorquage du plongeur par l'annexe. La CGT attire l'attention de ses adhérents et sympathisants aux risques liés à cette activité dans sa globalité.
- BSN des Antilles :
 - Les agents des BSN des Antilles se plaignent entre autre de troubles musculo squelettique liées à spécificité de leurs moyens (intercepteur rapide). Pour réduire l'exposition au risque, il a été demandé par les OS de ne plus obliger les agents à être 8h d'affilé en mer, mais de leur donner la possibilité de rester en stand-by à proximité immédiate de leur vedette tout en conservant les heures de mer. La CGT s'engage va suivre le projet de prêt.
 - Au vu du futur incertain des vedettes armant les BSN des Antilles et le coût important du remplacement de sièges 70 000€ (pour la BSN de Basse-Terre), la DNGCD se questionne quant au remplacement des sièges des 3 autres unités.
 - La CGT se questionne sur la manière d'intégrer les conséquences physiologique à long terme qu'occasionne le fait de servir en BSN aux Antilles.
 - Afin d'accéder à la demande de certains agents de bénéficier de séances de kiné ou d'ostéopathie, la DNGCD souhaite avoir un écrit de la part d'un médecin de prévention.

Fiches RPS

- Pour rappel, depuis 2024, les OS n'ont plus accès aux fiches RPS déposées par les agents. La CGT a demandé si certaines fiches avaient été fermées depuis la dernière FS, sans que les OS soient au courant. La DNGCD a répondu par la négative.
- Depuis la dernière FS, une seule fiche RPS a été créée et celle-ci a été traitée en interne.

ISST

- Suite au passage de l'ISST à bord du patrouilleur de Boulogne (P1), il a été constaté que l'annexe Hurricane de 9,5m est vieillissante, non adaptée aux missions SAR et doit être remplacée dans un avenir proche. Le directeur et son encadrement sont au courant de la situation. Cette annexe devrait être remplacée par un modèle similaire, avec deux moteurs hors-bord ce qui permet de gagner de la place (comparé aux moteurs Z-drive de l'annexe actuelle) et une porte latérale pour faciliter l'embarquement de naufragés. Les missions SAR sont une source de fatigue extrême pour les équipages du P1.

Immobilier

BSN de Sainte Maxime : Il persiste des réserves concernant la salle d'armement car non conforme aux prescriptions. Des actions correctrices vont être réalisées pour une livraison fin avril 2025.

BGC de Lorient : Le sujet de l'emplacement de futur de la vedette est en cours d'étude. Pour ce qui est des locaux, les travaux d'aménagement du site, situé dans le bâtiment de l'hôtel des douanes de Lorient sont envisagés pour 2026

SGCD de Nantes : Les travaux sont finis et les agents ont pu réintégrer le plateau CODM

Ajaccio : Sur la base d'Aspretto, la DNGCD a finalement obtenu le budget pour réaliser les travaux. Fin des travaux prévue pour fin 2026, début 2027.

BGC de Sète : La DNGCD n'a malheureusement aucune visibilité concernant l'avenir des locaux de la BGC de Sète. La BGC va être impactée à moyen terme : relogement temporaire le temps de travaux sur le bâtiment actuel ou relogement définitif. La CGT s'inquiète de la décision qui sera prise et des conséquences pour les collègues. La CGT a rappelée à la présidente qu'au vu de la pression immobilière qui s'exerce sur le bassin Sétois, un relogement définitif n'était pas envisageable.

CNASS : Les travaux ont débutés.

Pointe fouillole : Pas d'avancée.

Financement des crédits FS

- Au vu du large éventail des demandes exprimées pour être financé par les crédits FS, les OS ont demandées que la DNGCD précise aux unités le périmètre des demandes qui doivent être effectuées.
- Des chapeaux à large bord seront disponible au carnet à point au courant de l'année 2026

Questions diverses

Compresseur

- Le sujet traîne en longueur depuis la FS du 19 juin 2024, sans que la DNGCD n'y ait apporté aucun axe de réflexion. La CGT s'est donc associée au chef du PMR pour avancer de manière concrète sur le sujet.

Porte étuis de cuisse

- Ici aussi, la DNGCD n'a apporté aucune réponse suite aux sollicitations de la CGT. La CGT va donc saisir M Boillot pour le demander de rédiger une note permettant aux agents de pouvoir porter l'étui de cuisse.

Instruction cadre armement

- La partie sur la dispense de TIR des aériens a été un sujet de crispation. L'IRTI (prime) serait maintenue malgré cette dispense de séances de tir. Les OS voteront cette instruction cadre lors du prochain CSA

Visites médicales

- Il a été demandé que les agents passent leur visite des gens de mer tous les 2 ans. La DNGCD a déjà sollicité la Direction Générale mais cette dernière refuse. Les OS ont donc demandé l'ouverture GT au niveau national.